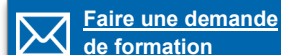




MAÎTRISER LE NOUVEAU CADRE RÉGLEMENTAIRE ET TECHNIQUE DU CPOM/EPRD



Date (s) : à déterminer	Lieu : sur site	Durée : 3 jours (21 heures)	Tarif adhérents : sur devis
-------------------------	-----------------	-----------------------------	-----------------------------

Objectifs pédagogiques

- ◆ Maîtriser la méthodologie, les étapes de préparation de la contractualisation et les outils à exploiter à chaque étape
- ◆ Mettre en œuvre l'EPRD et l'ERRD et en exploiter les composantes
- ◆ Gérer et piloter au quotidien en environnement CPOM-EPRD

Programme

Jours 1 et 2 : Maîtriser les étapes de la contractualisation en utilisant les outils adaptés et préparer la dimension budgétaire et financière avec le cadre normalisé EPRD

Maîtriser le cadre réglementaire et les étapes d'élaboration du CPOM

- ◆ Le contexte et logique temporelle qui aboutit à la mise en œuvre du CPOM
- ◆ Étude détaillée de chaque étape et identification des méthodes et outils les mieux adaptés à chacune d'entre elles

Maîtriser le cadre réglementaire et la construction de l'EPRD, cadre financier du CPOM

- ◆ Comprendre les mécanismes financiers indispensables pour élaborer l'EPRD
- ◆ Organisation interne et méthodologie de construction budgétaire sur la base de 3 études de cas pratiques
- ◆ Procédure d'approbation, RIA et dialogue de gestion
- ◆ Clôture de l'exercice et ERRD

Jour 3 : Piloter et gérer efficacement en environnement CPOM

S'organiser en mode projet et piloter par objectifs, un des fondements du CPOM

Organiser son système interne de délégations (Délégations de pouvoir et délégations de faire, procédures internes, dispositifs de contrôle, GEPC, etc.)

- ◆ La chaîne de délégations et les outils associés
- ◆ La maîtrise des risques en ESSMS
- ◆ Mise en œuvre du contrôle de gestion

La gestion et le pilotage du CPOM au quotidien (étude de démarches et d'outils à même de contribuer à une gestion efficace en environnement CPOM)

- ◆ Politique achats, dispositifs de recouvrement, gestion CNR et subventions, gestion de trésorerie, etc.
- ◆ Pilotage et optimisation des investissements au quotidien
- ◆ Pilotage de la masse salariale, etc.

Préparation de la réunion de dialogue de gestion

- ◆ Présentation de la démarche et remise d'une trame type

Public : Directeur général et directeurs du siège, directeurs des établissements et services, responsables comptabilité et paye, comptables et techniciens paye

Prérequis : Avoir des bases en gestion

Modalités et délais d'accès à la formation :

Inscription via le formulaire en ligne jusqu'à deux semaines avant la formation; deux jours si la formation est confirmée, sous réserve de places disponibles. La formation se tient à partir de 3 participants inscrits, avec une capacité maximum de 15 participants.

Pour les personnes en situation de handicap, l'Uriopss IDF a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap.

Méthodes pédagogiques mobilisées :

Alliance de théorie et d'échanges avec les participants sur leurs pratiques. Documentation écrite, guide d'aide à la décision et à la préparation budgétaire et ensemble d'outils pratiques d'aide à la contractualisation et de gestion au quotidien en environnement CPOM remis aux participants. Délivrance d'une attestation de fin de formation.

Intervenant :

JEAN-LOUIS LODOISK : Formateur et collaborateur de l'URIOPSS IDF

Méthodes et modalités d'évaluation :

Évaluation des acquis en cours de formation par des études de cas.
Évaluation de la satisfaction stagiaire par la remise d'un questionnaire d'évaluation en fin de formation.

Cette formation est également réalisable en intra, dans vos locaux.